



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 19 - Février 2016

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
**« Nous nous mobiliserons avec force, conviction,
sincérité et passion »... p 4-5**



INFOS PRATIQUES



Horaires de la mairie.

Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Vous arrivez dans la commune.

Un passage en mairie vous permettra de prendre contact avec les différents guichets, de vous inscrire sur les listes électorales, d'obtenir tous les renseignements utiles pour les différents services (état civil, urbanisme...).

Recensement militaire.

Les jeunes filles et jeunes garçons doivent se présenter, dans le mois de leurs 16 ans, au guichet n°1 de la mairie munis du livret de famille afin de se faire délivrer l'attestation de recensement militaire (obligatoire pour les inscriptions au code de la route, concours, examens...).

Rappel sur la durée de validité des cartes d'identité : 10 + 5 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité est valide 15 ans. Ce prolongement concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014,
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Dans ce cas, la prolongation est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière.

Attention, cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité des personnes mineures.

Le cabinet de M^{me} HERPELINCK-CANONNE Isabelle, infirmière libérale, change d'adresse.

Depuis le 1^{er} janvier, les patients sont accueillis au nouveau cabinet, accessible aux personnes à mobilité réduite, situé au 11 rue Camélinat à Avesnes-les-Aubert. ☎ 06.71.57.22.11.

Permanences du Secours Populaire.

Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 12 février pour la vente de chéquiers et 26 février pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : Mme LIBERT ☎ 06.09.43.82.82.

Permanences du Secours Catholique.

Le Secours Catholique de la paroisse vous reçoit chaque 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14h à 15h30 à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Les horaires de la déchetterie.

La déchetterie de Saint-Aubert est à votre disposition en période estivale (01/03 au 31/10) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h. Et en période hivernale (01/11 au 29/02) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Elle est ouverte le dimanche de 9h à 12h.



Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication
de la Ville

d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

ISSN en cours

Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Service de collecte des déchets de la 4C : **03.27.37.78.03**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

Jean Lapendry mis à l'honneur

C'est entouré de sa famille et de ses nombreux amis que Jean Lapendry a reçu, des mains de Monsieur le Maire, la médaille de la ville. Une médaille de la ville amplement méritée au regard de son riche parcours associatif.

Sans rentrer dans le détail de ses nombreuses activités, rappelons que Jean Lapendry s'est, dès les années 1970, investi avec enthousiasme dans le tissu associatif avesnois en qualité d'entraîneur-éducateur de l'Avenir Cycliste Avesnois. Il fut également soigneur de l'Olympique Club Avesnois de 1972 à 2001, animateur de la Gymnastique Féminine de 1974 à 2015, Président de l'Association des Parents d'élèves de 1982 à 1990, Président du Vélo Santé de 1995 à 2009, ... pour ne citer que ces exemples.

Soit plus de 40 années mobilisées au sein des associations avesnoises.



Jean Lapendry au côté des membres de la Gymnastique Féminine d'hier et d'aujourd'hui.

Monsieur le Maire et les personnes présentes y ont vu « beaucoup d'engagement de Jean au profit des autres. Un engagement particulièrement sincère et désintéressé ».

Le tout, « avec beaucoup de joie, de sympathie, de convivialité et de générosité ». « Parfois en bougonnant », comme l'a énoncé avec humour Alexandre Basquin, rappelant que « Jean est une force de caractère à l'image de notre commune ».

Il était donc important pour la municipalité de saluer ce parcours emblématique ; saluer cette fidélité pour le monde associatif avesnois. Sans oublier son épouse Monique et ses enfants, car l'investissement de Jean découle aussi de la patience et de la compréhension de ses proches.

Madame Marthe Lasselin, représentant la Gymnastique Féminine et Monsieur Fabrice Santer, Président d'Avesnes Cyclo Sport, lui ont signifié, au nom des membres de leurs associations respectives, leur amitié avant de lui remettre chacun un présent.

Jean, très ému, a tenu à remercier ses proches et ses amis et a eu une pensée pour toutes les personnalités qu'il a côtoyées et aujourd'hui disparues.

Enfin, l'Association de Gymnastique Féminine, dissoute aujourd'hui, a remis un chèque à chacune des trois associations caritatives de la ville.

Nous saluons ce geste de solidarité qui a conclu une belle matinée de convivialité.



LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Persévérer et mobiliser toutes les énergies

Le 10 janvier dernier, les élus avesnois ont accueilli les habitants de la commune, les corps constitués, les élus des villes voisines, les partenaires associés, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Un moment privilégié et de partage en cette période où il est essentiel de se retrouver et de se rassembler.



Les photographies de cet article ont été aimablement transmises par M^{me} Christelle Théry et M. César Herbin. Nous les remercions.

Monsieur Georges Bacquet, 1^{er} adjoint au Maire, est revenu sur les manifestations qui ont ponctué l'année 2015 comme la fête de la soupe, le tour de chant de Bruno Brel, la comédie musicale Mamma Mia, le Carnaval des Géants initié par l'Association « Y'sront toudis là ! », la fête du vélo en septembre dernier, ... et a annoncé notamment la traversée de notre commune, le 5 mai prochain, par la course cycliste des 4 jours de Dunkerque.



Monsieur le Maire a ensuite pris la parole et a adressé ses vœux à toutes les Avesnoises et tous les Avesnois, à leurs familles et à leurs proches, tout en ayant une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2015, « parfois malheureusement bien trop jeunes ».

« Pour notre monde, pour notre grand village « Terre », formulons le vœu que la solidarité et la fraternité puissent l'emporter ». « Faisons prévaloir la tolérance, l'ouverture d'esprit, l'écoute de l'autre, qui doivent être des signes forts du bien vivre ensemble » a-t-il ajouté.

Avesnes, ville solidaire

Monsieur le Maire a rappelé qu'« Avesnes est une ville solidaire » au regard des « actions de notre Centre Communal d'Action Sociale », dont il a remercié les membres « qui s'y investissent pleinement et ce, de manière bénévole ». Sans oublier « le formidable travail mené par les bénévoles des associations caritatives : les Restos du Cœur, le Secours Catholique et le Secours Populaire ».

Alexandre Basquin a salué encore « les nombreuses activités proposées par les associations avesnoises », rappelant que la municipalité soutenait « tant que faire se peut le tissu associatif, ne serait-ce qu'avec le versement des subventions, soit plus de 50 000 euros par an ».

Notre jeunesse, une priorité

Les projets de la municipalité ont été exposés à commencer par ceux en direction de la jeunesse : « De la petite enfance jusqu'à l'adolescence, nous mettons tout en œuvre pour que nos jeunes puissent s'épanouir pleinement ».

Avec à l'esprit de vouloir investir pour l'avenir, la municipalité a créé une salle informatique à l'école primaire qui sera ouverte dans les mois à venir.



Comme l'a rappelé Monsieur le Maire, « *il s'agit d'être un levier, en partenariat étroit avec les enseignants, pour lutter contre la fracture numérique* ».

Toujours en matière de petite enfance et soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales, la municipalité propose d'agrandir les locaux de l'accueil périscolaire afin de répondre aux attentes légitimes des parents.

En parallèle, le dossier de crèche intercommunale, porté par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, avance bien. En raison de la configuration du site, les partenaires se sont accordés pour une structure accueillant 12 places et il y aura, en complémentarité, la création d'un Relais d'Assistantes Maternelles. Ces nouveaux services devraient être ouverts fin 2017 – début 2018.

Nos aînés ne sont pas oubliés

Dans son propos, Alexandre Basquin a rappelé également les services proposés en direction des aînés comme le CAPAHD, le repas et le voyage annuels ou encore les colis de fin d'année.

De plus, parce qu'une vie n'a pas de prix, l'année dernière la commune a soutenu l'opération « Lions SOS » porté par le Lion's Club - Cambrai-Paix des Dames (voir Vie Avesnoise n°9). La municipalité fait le choix cette année d'aller plus loin encore et de créer les conditions de pourvoir, dans les mois qui viennent, tous les aînés qui souhaiteraient bénéficier de ce service.

Privilégier l'investissement

Enfin, Monsieur le Maire s'est attardé sur un axe privilégié : l'investissement.

« *C'est un choix fort, politique, que nous assumons* », car en effet « *une ville qui n'investit pas, c'est une ville qui meurt* ».

C'est ainsi que la municipalité continue de se mobiliser contre la baisse des dotations d'Etat tout en étant pragmatique. Face à cette situation, « *nous préférons contenir notre budget de fonctionnement afin de dégager les marges de manœuvres nécessaires pour continuer à investir et à fortifier l'emploi local* ».

Ont été évoquées la rénovation de la rue du 14 juillet, la réfection de la Route Nationale et de la Route de Solesmes par le Conseil Départemental, la placette Louise Michel, etc.

Fut évoqué encore la mise en accessibilité des bâtiments communaux imposée par la loi. « *Une étude estime le montant des travaux à réaliser à environ 800 000 euros Hors Taxes. C'est une somme conséquente. Mais nous le ferons avec conviction car chaque habitant, quelque soit sa différence ou son handicap, doit pouvoir compter pour un* ».

Concernant l'église communale, l'usure du temps a malheureusement fait son œuvre. Une étude complète de l'étanchéité de la toiture et du bâti devrait être rendue début 2016. La municipalité se positionnera alors en fonction des coûts, sur les travaux à réaliser et leur hiérarchisation dans le temps.

Pour les projets structurants de reconversion des friches SFM et France Menuiserie Confort, le parcours est long mais « *cela n'altère en rien notre volonté de voir réhabilitées ces plaies béantes* » comme l'a affirmé Alexandre Basquin.

D'autres projets sont en cours de réflexion. En tout état de cause, la municipalité est particulièrement offensive sur la question de l'investissement. Pour Monsieur le Maire, « *cela demande de l'énergie, de la réflexion, de l'imagination. Cela demande de travailler autrement et de bousculer les habitudes, mais toujours avec ce souci permanent de développer notre commune* ». Il s'agit de le faire avec « *détermination et pragmatisme, sérieux et sens des responsabilités* ».

Ensemble

Avant de terminer son propos, Monsieur le Maire a tenu à remercier très chaleureusement les élus du Conseil municipal car c'est un « *vrai travail d'équipe* », les associations, les partenaires, les corps constitués, et toutes celles et ceux qui se mobilisent pour faire vivre et bouger notre commune. « *Alors même si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. Et pour 2016, comme cela l'a été en 2014, comme cela l'a été en 2015, nous nous mobiliserons avec force, conviction, sincérité et passion, pour notre ville et ses habitants que nous aimons tant* ». « *Aujourd'hui, nous vous proposons de continuer à garder ce même cap, cette ambition collective, partagée* » a-t-il conclu.

« Lions SOS » : késako ?



C'est une petite boîte que l'on range dans la porte du réfrigérateur et qui centralise des informations vitales relatives à la santé des personnes du foyer.

Cela permet d'apporter de précieux renseignements, d'informer les services de secours sur l'état de santé de la personne, sur les traitements qu'elle peut suivre, et ainsi faire gagner un temps précieux aux équipes médicales lors de leurs interventions. L'idée : permettre l'établissement d'un diagnostic rapide et ainsi sauver des vies.

RÉTROSPECTIVE

Retour en images

Vœux au personnel communal : deux départs ; une arrivée



La cérémonie des vœux au personnel communal a été l'occasion de mettre à l'honneur M^{me} Nadine Santer, du service comptabilité qui est entrée en mairie en 1974, et M. Patrice Noirmain, du service technique qui a débuté dans la vie active en 1976, et qui ont fait valoir leurs droits à la retraite.



Cette cérémonie a également permis d'accueillir M. Laurent Erra, recruté en qualité de directeur général des services, qui a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2016.

Les arbres de la Route Nationale ont été élagués. De plus, pour des raisons de sécurité, certains d'entre eux ont dû être abattus et seront remplacés.



Lors d'une réception, les pompiers ont offert un agrandissement photographique du corps de la caserne « Aubert », à Monsieur Daniel Cattiaux, Maire de Saint-Aubert et à notre Maire. Ce fut l'occasion pour les deux municipalités de rappeler leur profond attachement aux pompiers et de les remercier pour leur mobilisation et leurs actions quotidiennes au service des Aubertois et des Avesnois.

Malgré le premier assaut de l'hiver, le don du sang du dimanche 17 janvier dernier a réuni près de 60 donateurs dont 5 nouveaux. Nous vous donnons d'ors et déjà rendez-vous le lundi 23 mai à la salle des fêtes pour la prochaine collecte de sang.

À l'Île aux Enfants, l'année 2016 débute sur les chapeaux de roue et rime avec activités.

Le début d'année est la période de l'épiphanie et nos animatrices avaient concocté une demi-journée remplie de surprises et de gourmandises aux petits avesnois présents l'après-midi du 1^{er} mercredi de janvier.

Où les plus chanceux ont été sacrés avec fierté « roi » ou « reine » de l'ALSH du mercredi.

L'équipe d'animation a ensuite proposé aux enfants un atelier « poterie ». Travail manuel durant lequel nos bouts de choux ont fait preuve de beaucoup de créativité. Ils ont ainsi réalisé des animaux, des fleurs ou encore des formes géométriques en laissant libre-court à leur imagination et à leur inspiration.



La fête de la soupe

Le 23 janvier dernier, la municipalité organisait, pour la seconde fois, la fête de la soupe.



Outre la dégustation et l'élection des meilleures soupes avesnoises, le programme de cette manifestation était riche et varié, avec entre autres un karaoké ou encore une démonstration de danse. Les participants ont pleinement profité de ce moment convivial et chaleureux.

Le prix de la 1^{ère} meilleure soupe 2016 a été décerné, par les visiteurs, à l'association « Zumba Fitness Avesnoise ». Les représentants ont bien voulu vous communiquer la recette de leur soupe aux cœurs de céleri, nous les remercions.

SOUPE AUX CŒURS DE CÉLERI DE LA ZUMBA FITNESS AVESNOISE

Pour 10 litres de soupe

Ingrédients : 2655 g de cœurs de céleri en boîte, 1 kg de carottes, 6 pommes de terre, 1/2 pot de crème fraîche, sel, poivre, curry (en option selon les goûts).



Préparation :

- Après les avoir pelées, émincer les carottes et les pommes de terre,
- Égoutter les cœurs de céleri,
- Mettre tous les légumes dans une marmite,
- Ajouter de l'eau, du sel, du poivre et le curry,
- Laisser cuire à feu doux 45 minutes,
- Mixer, ajouter la crème fraîche et bien mélanger.

Bon appétit.

RENDEZ-VOUS



Le Club des Supporters du VAFC

Il organise un déplacement en bus au stade Félix Bollaert pour le match :

RC LENS / VAFC

Le vendredi 12 ou lundi 15 février (la date n'est pas, à ce jour, arrêtée définitivement).

Prix : 22€ pour la place et le transport. Rendez-vous pour le départ à 18h au café « le St Christophe ».

Renseignements et réservations auprès de M. Jean-Jacques Canonne au 03.27.79.03.24 ou au 06.30.80.97.22.

Le repas dansant des Majorettes

Elles vous proposent un repas dansant, animé par DJ Gold, le samedi 27 février 2016 à 19h à la salle des fêtes.

Au menu : apéritif, assiette campagnarde & pomme de terre au four, salade-fromage, tarte et café au prix de 16€/adulte et 8€/enfant.

Vous avez jusqu'au 20 février pour réserver votre place, auprès des majorettes qui sont présentes à la salle Croizat (rue Camélinat) chaque samedi de 10h à 18h.

SAMEDI 27 FEV 2016
A la Salle des Fêtes
Ouverture des portes à 19h
Les Majorettes d'Avonnes Les Aubert
organisent un
Repas Dansant

Au menu :
APERITIF - ASSIETTE CAMPAGNARDE & POMME DE TERRE AU FOUR - SALADE/FROMAGE - TARTE / CAFE
ANIMÉ PAR : DJ GOLD - - AMBANCE ASSURÉE !!

A NOTER

Un tremplin « Métal-Rock » sera organisé en mars

Le samedi 19 mars prochain, l'association « Y s'ront toudis là ! » vous proposera un tremplin « métal-rock » à la salle des fêtes.

Plus d'infos sur la programmation et les horaires dans le prochain numéro.



AGENDA

Dimanche 7 février :

REPAS DANSANT DE LOISIRS ET VOYAGES. A 12h à la salle des fêtes.

Samedi 13 février :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PÉTANQUEUX D'AVESNES LES « GO ». À 17h à la salle n°11 du bâtiment Suzanne Lanoy.

Dimanche 21 février :

REPAS DANSANT DES GODILLOTS. À 12h à la salle des fêtes.

Samedi 27 février :

REPAS DANSANT DES MAJORETTES. À 19h à la salle des fêtes.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

BEAUVOIS PÉRU Elliot, né le 14/11/2015 de Jérémie BEAUVOIS & Céline PÉRU, 104 rue Sadi Carnot.

RUELLE Natéo, né le 30/11/2015 de Stéphane RUELLE & Amandine RÉGNIER, 23 rue Jules Ferry.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

TAVIAUX Maurice, 77 ans, 57 rue Gabriel Péri.

LASSELIN Veuve THIEULLET Paulette, 91 ans, 21 rue Victor Hugo.